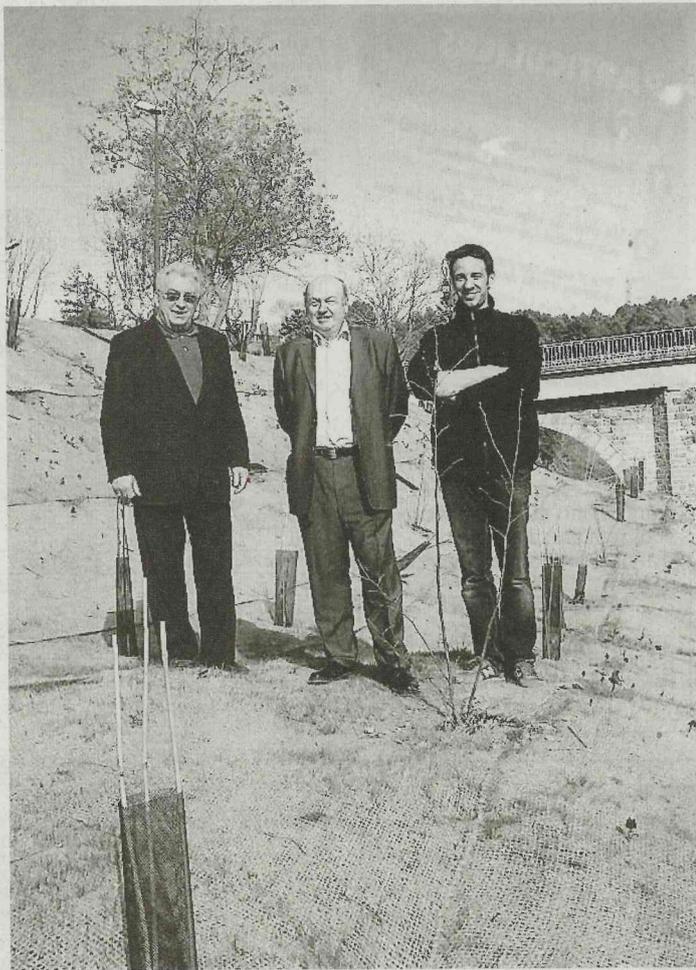


Lutte contre la renouée du Japon

En 2010, le Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la haute vallée de l'Aude (Siah Hva) finalise l'action d'envergure mise en œuvre sur les berges du Lauquet à Saint-Hilaire afin de lutter contre une plante invasive, la renouée du Japon. En 2009, une intervention avait été mise en œuvre sur les berges du Lauquet en amont du pont. Cette première action d'un montant global de 30 000 € HT a été financée à 80 % par l'Europe-Feder, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et le conseil régional. Le travail effectué la première année sur les berges amont du Lauquet a permis d'améliorer la technique de génie végétal utilisée pour la partie aval du pont de Saint-Hilaire. La technique mise en œuvre a consisté en la réalisation d'un décapage en surface des racines de la renouée du Japon puis par la pose d'un géotextile biodégradable avec une végétalisation constituée principalement de saules et d'aulnes en pied de berges. Ces travaux de restauration



Pierre Authier, maire; Pierre Bardies et M. Fages, de l'entreprise Actiforest sur le chantier. / Photo DDM

ont pour objectifs d'une part de lutter contre les désordres hydrauliques et de rendre au Lauquet sa fonctionnalité hydraulique (écoulement des crues), et d'autre part, de conserver un aspect physique cohérent avec le rôle écologique, paysager, voire sociologique et d'engager une mise en valeur du patrimoine naturel.

En 2010, deuxième et dernière intervention sur le secteur aval du cœur de village qui a été réalisée par l'entreprise Actiforest. Cette dernière, forte de son expérience sur le premier tronçon a réalisé un excellent travail qui montrera toute son efficacité au fil du temps.

Cette intervention, d'un montant global de 40 000 € HT, a été elle aussi financée à 80 %. Afin d'assurer une réussite à cette expérimentation, il sera nécessaire de suivre l'évolution de la repousse de la renouée du Japon. Une collaboration minutieuse entre le Siah, présidé par M. Pierre Bardies, et les services de la commune est indispensable à la réussite de ce chantier.